

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de la FEN Mardi 16 février 2021

La séance se tient en ligne sur Webex et commence à 12h20.

Tout d'abord, la séance débute par une étape qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour. En effet, il faut élire le bureau de l'AG. Léa Spini prend la parole, annonce que Julien Mommer sera Président de cette Assemblée, et qu'elle se chargera de la tenue du secrétariat général du Bureau, si bien sûr il n'y a pas d'opposition à cela. Personne ne se manifeste. Le Bureau d'AG étant élu, la séance peut officiellement commencer.

1. Accueil

Hugo, président de la FEN, introduit cette séance par des mots de bienvenue et des remerciements. Il est ravi de voir qu'une AG, qui plus est en ligne, a pu rassembler autant de personnes, cela est relativement rare. Il dit ensuite qu'il souhaiterait rapidement revenir sur les derniers événements en date et les divers combats menés par la FEN : il revient sur le sondage rédigé par l'ANEL, ses résultats inquiétants et les deux revendications avancées par la FEN, pour lesquelles une motion populaire a été lancée, notamment suite aux discussions difficiles et infructueuses avec le rectorat. Il relève qu'il y a eu des problèmes d'ordre administratif avec la motion populaire (manque de temps pour la vérification et donc impossibilité de la traiter durant la séance de janvier). Ainsi, la FEN est alors passée par un autre chemin : il a été possible de proposer une recommandation au Grand Conseil à la place de la motion, recommandation acceptée. Il termine en disant que pour toutes les personnes venues ici pour savoir si une troisième tentative serait accordée, la réponse n'est malheureusement plus de notre ressort. Le rectorat a été informé du résultat des courses, et toutes les cartes sont maintenant entre ses mains. C'est à lui que reviendra le choix définitif ; d'après les demandes de la FEN, il devrait communiquer son verdict à l'ensemble des étudiants.

Question d'Anna : elle demande s'il s'agissait véritablement d'un problème de temps à la source de l'impossibilité de traiter la motion, ou alors plutôt une sorte d'alliance avec le rectorat. Y aurait-il eu une sorte de jeu, les représentants étatiques et le rectorat étant forcément liés, d'une manière ou d'une autre ?

Hugo répond qu'il y a réellement eu un souci de temps, comme la motion n'a pu être déposée que le vendredi, après maintes contretemps (pour obtenir les feuilles signées vérifiées de la part des communes, qui ont passablement traîné malgré notre demande d'urgence), et comme elle aurait dû être traitée le mardi, le délai était a priori vraiment trop court.

Anna : mais pourquoi alors la FEN a-t-elle pris autant de temps avant d'agir, avant de lancer la motion ? il y a eu beaucoup de temps entre l'AG et le moment où les choses ont été mises en place...

Hugo dit que cela prend énormément de temps de décider correctement pour plus de 4'000 étudiants, le poids des décisions de la FEN doit être mesuré. En résumé, on ne peut donc pas faire ça rapidement, en claquant des doigts. D'abord, il faut évidemment passer par un dialogue avec le rectorat, qui dans ce cas précis a été infructueux. De plus, ce qui a été vraiment péjorant dans la progression de la motion est dû à l'attente des résultats des

communes. Et c'est dommage, car toute la motion en elle-même a été très rapidement mise en place (en moins de deux semaines, le texte était prêt, les permanences organisées et les signatures avaient été récoltées).

Une fois cette discussion sur la motion close, Julien propose de passer à la suite.

Julien présente très rapidement le comité actuel, avec Hugo Clémence à la présidence, Simon Fornerod à la vice-présidence et Maeva Ciarleglio. Il ajoute que le comité a deux employées : Rachel Ferati en tant que responsable communication et Léa Spini en tant que secrétaire générale.

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

3. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 8 décembre 2020

Le dernier PV est accepté sans opposition.

4. Modifications des statuts

a) Composition du comité (Art. 17 al. 1)

Lors de la dernière AG en décembre, il y avait eu une modification de l'article 17, concernant la composition (en nombre) du comité : cette modification faisait passer le comité exécutif de sept à cinq membres. Mais comme pour cette présente AG il y a eu bien plus de candidatures qu'attendues, les membres actuels du comité se sont finalement dit qu'il serait mieux de repasser à sept membres. En effet, il serait déjà dommage de fermer des portes aux intéressés à cause de cette restriction et surtout, il y a toujours énormément à faire à la FEN, et les tâches liées à la situation sanitaire ne manquent pas. Ainsi, un comité à sept permettrait de mieux effectuer ces tâches, de mener plus de projets, et dans la finalité, de mieux défendre les étudiants surtout en cette période de crise.

Le vote a lieu. Julien Mommer demande s'il y a des oppositions ou abstentions. Personne ne se manifeste. La modification de l'article 17 alinéa 1 est donc acceptée.

⇒ ¹ « Le Comité est composé de trois membres au minimum et sept membres au maximum. »

b) UNES (Art. 4)

Hugo prend la parole pour faire le point sur cette question clivante, qui risque de faire débat. Il explique ce qu'est l'UNES, ce qu'elle fait (de ses points positifs et négatifs). Selon lui, il est évidemment très bien d'avoir une union au niveau national, pour représenter les étudiant.e.s à Berne. Toutefois, il lui semble aussi important de (re)construire une relation avec d'autres universités, de retrouver un niveau qui est accessible et maîtrisable par la FEN, qui représente, on le rappelle, une petite université et qui n'a donc pas autant de moyens humains que d'autres sections. Il faut savoir, ajoute-t-il, que l'EPFL et Fribourg, qui sont de très grosses unis, ne font pas partie de l'UNES !

Romain Dubois prend la parole. Il avoue être fondamentalement opposé à cette sortie de l'UNES. Pour lui, l'UNES, c'est la possibilité d'avoir un véritable relais au niveau fédéral, et d'envisager de vrais impacts. Si l'UniNE souhaite entreprendre des démarches au niveau fédéral, elle sera forcément plus écoutée au travers de l'UNES que si elle agissait seule.

Pourquoi cette représentation au niveau fédéral est-elle tant importante ? Notamment pour le financement des universités et hautes écoles et de la recherche. Ce qui permet aussi que ces établissements ne deviennent pas simplement un « marché capitaliste ». Il y a aussi des thématiques très importantes telles qu'Erasmus, ou alors les bourses (initiative fédérale pour les bourses d'études qui a récolté plus de 100'000 signatures). En résumé, Romain dit donc qu'il est encore trop important d'avoir cet organe au niveau fédéral, avec de grands moyens pour entreprendre ce genre de combats pour les étudiant.e.s.

Toutefois, il faut savoir qu'en sortant de l'UNES, la FEN économiserait plus de 12'000 francs annuellement, ce qui représente une grande part du budget, sachant surtout qu'on ne sait pas comment est utilisé l'argent par l'UNES, et comment il « revient » aux étudiant.e.s de l'UniNE (par des actions bien précises). Les personnes de l'assemblée se demandent ce que la FEN pourrait faire de tout cet argent économisé. Romain ajoute que la FEN épargne de l'argent depuis plusieurs années, ce qui représente un certain capital, il faudrait donc avoir un projet concret pour commencer à « utiliser » cet argent.

Il parle ensuite d'un réseau parallèle à l'UNES, ce qui serait toujours possible d'être mis en place, mais qui devrait être énorme pour avoir une masse critique, du même poids ou presque que l'UNES. Hugo reprend la parole. Il dit bien qu'il n'est pas dans une opposition totale contre l'UNES : selon lui, en la quittant, il faudrait évidemment rester proche de l'UNES, comme l'a fait l'EPFL par exemple. Il ajoute que la marge de manœuvre de l'UniNE est vraiment très faible dans cette UNES, et il est difficile de rester à jour et de suivre les affaires et actions de l'UNES, en ayant un si petit comité à la FEN. En sortant de l'UNES, les relations avec les sections et non-sections seraient certainement plus détendues, plus libres, car l'UNES veut d'une manière ou d'une autre toujours avoir le monopole et le dernier mot ; de ce fait, elle parvient à garder le contrôle sur ses sections. Hugo résume en disant qu'on souhaiterait bien entendu progresser gentiment dans ces démarches, construire petit à petit des projets qu'on pourrait, au final, mener de concert avec l'UNES. En d'autres termes, le souhait serait de travailler « sans eux » mais sans leur tourner le dos complètement.

Anna : qu'est-ce qui empêcherait l'UniNE d'avoir des bonnes relations avec d'autres sections, en restant au sein de l'UNES ? et est-ce vraiment le bon moment d'en sortir, en pleine pandémie ?

Hugo lui répond en proposant l'exemple de ce que fait la FEN depuis de nombreux mois maintenant, notamment pour les demandes de tentative supplémentaire, sans avoir eu une seule fois le soutien de l'UNES, malgré toutes les circulaires qui leur ont été envoyées. Il dit que c'est plutôt en passant par la communication directe avec les autres sections que la FEN a réussi à se débrouiller tant bien que mal et à coordonner les actions. La FEN a réussi à mettre en place des choses avec le soutien d'une sorte de réseau parallèle. Il ajoute qu'on ne perdrait sûrement pas grand-chose sans ce fameux « relais » : il serait bien de voir aussi ce qu'on peut faire à notre échelle, il faudrait essayer et voir comment ça se passe, comment il est possible de se débrouiller avec l'aide d'autres faïtières mais sans l'UNES. Selon lui, il n'est pas forcément stimulant de continuer ainsi en se disant que c'est la bonne solution – ou la moins pire – juste parce qu'on a toujours fait comme ça et qu'on a « peur » de tenter autre chose. Et si vraiment les choses venaient à mal se passer, nous pourrions évidemment revenir dans l'UNES, jamais ils ne nous fermeraient définitivement leurs portes.

Robin prend la parole. D'après lui, sortir de l'UNES ne servirait strictement à rien. Pourtant, il affirme être assez opposé à l'UNES. Mais pour soutenir sa position, il dit que ce n'est pas en sortant de l'UNES qu'on va commencer à véritablement se bouger, à tenter des choses et à créer un réseau parallèle.

Ludovic prend la parole. Il est très partagé sur la question, vu que selon lui, les arguments sont très intéressants des deux côtés, les pour et les contres se valent entièrement. Il est difficile de trancher, la question semble trop ambivalente.

Thierry rebondit sur tout ce qui vient d'être dit. Ayant étudié à Lausanne, il dit qu'il a pu assister à plusieurs assemblées de la FAE, et a pu donc voir ce qui se tramait chez eux, et les liens qu'ils ont avec l'UNES. Il voit au final cette union un peu comme un outil : des fois cet outil fonctionne parfaitement et des fois absolument pas. La question est de savoir « qu'est-ce qu'on fait de cet outil ? » et surtout comment l'utiliser à de bonnes fins.

Hugo répond à une autre remarque en rappelant que c'est bien l'AG qui va décider de cette éventuelle sortie de l'UNES, et non pas le comité, qui a juste proposé cette modification.

Romain termine en disant qu'effectivement, la décision semble très difficile à prendre. Mais il ajoute que pour le moment, on pourrait en quelque sorte « menacer » l'UNES, en leur disant qu'on a bien failli sortir de l'UNES durant AG. Cette menace pourrait éventuellement les motiver à faire plus de choses, à nous tenir plus au courant et à prendre en compte les difficultés en ressources humaines et en temps de la FEN.

→ Vote : 11 absentions ; 2 oui, 13 non. La modification de l'article 4 est refusée.

c) Acceptation des modifications

Pour résumer, la modification de l'article 17 alinéa 1 est validée.

La modification de l'article 4 est refusée. L'article 4 reste donc tel quel, sans modification.

5. Modification du budget 2021

a) Poste de dépense : communication

Le comité a récemment engagé une nouvelle personne pour se charger de la communication de la FEN. En effet, après plusieurs années où ce poste a été relégué au second plan, souvent bâclé, le comité s'est bien rendu compte qu'il était temps que quelqu'un de compétent puisse s'en charger, remettre à jour le site internet, s'occuper de la promotion des activités de la FEN mais surtout des événements des autres associations (avec une nouvelle Newsletter notamment) et se charge des réseaux sociaux. Engager un.e employé.e semblait un bon compromis, pour que les choses soient faites correctement, la communication étant un point extrêmement important et crucial pour la vie associative de l'université et la bonne transmission des informations. C'est donc Rachel Ferati, étudiante en Bachelor de sciences de l'information et de la communication et français qui a été sélectionnée par le comité et engagée début février.

Bien entendu, Rachel étant engagée comme employée, il a fallu revoir le budget 2021 et y apporter quelques modifications afin de dégager une somme destinée à son salaire. Maeva, responsable des finances, présente donc les différentes modifications du budget et les choix de ces modifications. (Les détails se trouvent en annexe du PV, à la page 7.)

b) Acceptation de la modification

Il n'y a pas d'opposition ou d'abstention. La modification du budget est acceptée à l'unanimité.

6. Élections

a) Comité exécutif (4 sièges)

Julien introduit rapidement les quatre candidatures qui sont parvenues au comité actuel. Les candidat.e.s peuvent ensuite rapidement se présenter :

- Marina Bros de Puechredon : étudiante en FSE ; la détresse des étudiant.e.s la préoccupe énormément et elle souhaiterait mettre en place des choses pour qu'elle soit entendue ;
- Rafael Diaz Peris : étudiant en FSLH, s'intéresse activement à la participation citoyenne. Il préfère encore réfléchir et n'est vraiment pas sûr de se présenter ;
- Ludovic Bradley : étudiant en FS, est extrêmement motivé à s'engager et à participer à la vie associative de l'UniNE ;
- Thierry Schiffman : étudiant en FSE, connaît déjà le milieu associatif et des faïtières (la FAE de Lausanne) ; il souhaiterait s'engager pour l'enseignement, qui présente de nombreux problèmes en ces temps de pandémie selon lui.

Julien demande s'il y a encore d'autres candidatures dans l'assemblée. Hugo fait sa propagande pour le comité, explique qu'il faut du monde pour défendre au mieux les étudiant.e.s, que cela ne représente pas un sacrifice en temps, mais rapporte au contraire des bénéfices en connaissances, en réseau et en travail d'équipe. Rafael se décline finalement et ne se présente plus.

On peut donc passer au vote. Hugo dit brièvement que le comité actuel est très content des candidat.e.s et espère que tout le monde pourra se faire élire.

Les élections se font à l'unanimité. Les trois candidat.e.s, Marina, Ludovic et Thierry sont élu.e.s. Hugo leur souhaite la bienvenue au sein du comité et les remercie pour leur motivation et engagement.

b) Assemblée de l'Université (1 siège en FD)

Hugo présente rapidement l'AU, en tant que « parlement » de l'université. Il faut savoir que les étudiant.e.s n'ont que 4 sièges dans l'AU, ce qui est vraiment très peu, d'où l'importance capitale que chacun de ces quatre sièges (représentant les quatre facultés) soit rempli. Si les sièges sont donc tous occupés, les moyens d'agir et de porter la voix des étudiant.e.s sont plus forts et il y a plus de chance d'avoir du poids au sein de l'AU. Hugo ajoute que c'est une façon de représenter les étudiant.e.s autrement, en côtoyant de près les autres instances et corps de l'université et avec la chance de pouvoir avoir un dialogue direct avec eux.

Anna dit qu'elle pourrait se présenter, vu qu'elle a déjà eu plusieurs rôles (est enseignante et étudiante en droit). Maeva aimerait bien se présenter aussi. Anna et Maeva discutent quelques instants afin de savoir laquelle des deux se présentera finalement. Anna insiste pour que cela soit Maeva.

Maeva est donc élue à l'AU avec la majorité absolue, en tant que représentante de la Faculté de droit.

c) Fondation du Foyer des étudiant.e.s (1 siège)

Simon, responsable du logement au comité, présente très brièvement la fondation, mais il n'a malheureusement que très peu d'informations sur le sujet. La FEN essaie de repourvoir ce siège depuis plusieurs mois maintenant, il devient donc urgent de trouver quelqu'un.

Thierry est intéressé et se présente. Les questions à propos du logement étudiantin lui tiennent particulièrement à cœur. Personne d'autre ne souhaite se présenter. Il est donc élu à la majorité absolue en tant que représentant étudiant à la fondation du Foyer des étudiant.e.s.

7. Divers

Emile Blant, actuel président de l'ANEL, lance un appel pour les sièges à pourvoir au conseil de faculté en FLSH. Il y en a 6 à pourvoir et il est important de trouver du monde pour représenter les étudiant.e.s de FLSH.

Robin demande des nouvelles à propos de l'initiative sur les transports publics, dont il avait été question il y a déjà un petit moment. Hugo dit qu'on n'a pas encore eu de temps d'en parler dans le comité actuel, et qu'il n'est pas au courant de l'avancée de l'initiative.

Hugo dit le mot de la fin, remercie toutes les personnes pour leur présence et participation à cette AG.

Julien Mommer lève la séance à 14h15.

Participant.e.s

Comité FEN : Hugo Clémence, Simon Fornerod et Maeva Ciarleglio
Employées : Léa Spini (SG) et Rachel Ferati (communication)

Président d'AG : Julien Mommer

Par ordre alphabétique :

Tairi Aida	Rafael Diaz Peris	Jethro Muanda
Robin Augsburgger	Romain Dubois	Lisa Oberson
Giorgia Bernasconi	Samuel Garavito	Mathieu Roduit
Emile Blant (ANEL)	Julien Guggisberg	Thierry Schiffmann
Ludovic Bradley	Anna Kull	Manon Schneider
Marina Bros de Puechredon	Mylène Mangé	Antonio Serrano
Clémentine Cure (ANEL)	Amerouche Mansouri	Guillaume Tuchschnid
Laurie Deschamps	Amélie Médebielle	Roxane Tuchschnid

Ce présent PV a été pris, rédigé et mis au propre par Léa Spini, SG.

Annexe 1

Modification du budget 2021

Estimation du salaire minimum de Rachel Ferati, responsable communication (qui a un contrat à salaire horaire) : 3 heures par semaine, 12 mois de l'année, ce qui représente **3'600 francs annuels** environ

- ⇒ Sachant qu'il y aura des semaines plus chargées, compensées par des semaines plus calmes ou de vacances
- ⇒ Estimation **maximale** entre 5'500 et 6'500 francs annuels

Modifications du budget 2021

1. « Subventions extraordinaires » (= 800 CHF) : on passe de 10'400 francs à 8'000 francs
→ **+ 2400 francs**
 - ⇒ On passe de 13 associations à 10 associations. L'on se base sur les années précédentes, où une moyenne de 4'000 francs étaient dépensés par année pour ce poste-là.
2. « Communication » : on supprime « Goodies », « Campus Info » et « Divers », qui ne servent absolument plus, depuis plusieurs années.
→ **+ 800 francs**
3. « Indemnités du comité » : initialement prévues pour 7 membres durant 12 mois = 13'440 francs
 - ⇒ Janvier 2021 : 5 membres ; février 2021 : 3 membres ; donc $160*5 + 160*3 + 160*7*10 = 12'480$ francs. On passe de 13'440 à 12'480 francs
→ **+ 960 francs**

Poste de dépense initialement prévu pour la comm'

Dans « Charges du personnel » → « Salaire complémentaire »
→ **+ 2'500 francs**

Total budgété pour le salaire annuel de Rachel

2'400 + 800 + 960 + 2'500 = 6'660 francs (maximum) utilisables pour l'année 2021